

[Voir la version en ligne](#)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Mayenne

Lettre d'information n°2 du SAGE Mayenne Avril 2015



Approbation du nouveau SAGE

L'arrêté d'approbation du SAGE du bassin de la Mayenne a été signé le 10 décembre 2014. Il marque l'entrée en vigueur du SAGE sur un territoire de plus de 4 300 km² et qui concerne 291 communes, 5 départements et 3 régions.

Le SAGE va servir de feuille de route aux actions menées dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Mayenne.

[\(Lire la suite\)](#)

Signature du contrat régional de bassin versant

Le 3^e contrat régional de bassin versant (CRBV) a été signé, le 4 mars dernier, par la Région des Pays-de-la-Loire, la commission locale de l'eau et le Conseil départemental de la Mayenne. Etabli pour la période 2015-2017, ce contrat porte sur un montant global de 5,5 millions d'euros d'opérations et de plus de 1,3 million d'euros de subventions régionales.

[\(Lire la suite\)](#)

Des actions sur le bassin versant de la Mayenne amont

Afin d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux en amont de la prise d'eau potable de la Mayenne à COUTERNE (61), un programme pluriannuel d'actions est mis en place sur la période 2015-2019. Ce programme sera formalisé par un contrat territorial signé avec l'Agence de l'eau sur 2 volets : qualité de l'eau et cours d'eau.

[\(Lire la suite\)](#)

AUTRES ACTUALITES

- > [Le rapport d'activités 2014 de la CLE](#)
- > [Une consultation nationale sur l'eau](#)
- > [Des conférences sur le bocage en mai et juin](#)

A LIRE AUSSI

- > [Le territoire concerné par le SAGE](#)
- > [Les caractéristiques du bassin de la Mayenne](#)
- > [Les actions sur les cours d'eau](#)



Cet email a été envoyé à astrid.pichodo@lamayenne.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).